

## Licence de mécanicien aéronautique B2

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel sédentaire du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **20/11/2003**

Mots clés : **systèmes électriques**, **avionique**, **mécanicien**, **Aéronef**

### Identification

Identifiant : **1039**

Version du : **26/06/2015**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Rgl't UE 1321/2014 (PART 66)

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

La licence B2 permet au mécanicien aéronautique de préparer, d'organiser et de réaliser tout ou partie des interventions de maintenance sur les systèmes avioniques et électriques des aéronefs et à l'issue de signer l'APRS (Autorisation pour remise en service) prévue par la réglementation, attestant que les travaux ont été effectués en conformité.

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- aucun

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Culture aéronautique incluant mathématique, physique,

Connaissance générale des systèmes de l'aéronef,

Connaissance approfondie des systèmes avioniques et électriques,

Organisation des chantiers d'entretien,

Maîtrise des bonnes pratiques de maintenance,

Aptitude au travail en équipe et prise de décision concernant la signature de l'APRS.

#### *Modalités générales*

### Public visé par la certification

Tous publics

Le candidat à la licence B2 devra suivre une formation de base théorique et pratique dispensée par un organisme PART 147,

agrée par la DGAC, de 2400 heures comportant ;

-mathématique, physique, réglementation, facteurs humains,

-principes essentiels d'électricité, principes essentiels d'électronique,

- aérodynamique des aéronefs, structure et systèmes,

-procédures d'entretien, propulsion.

La formation théorique est sanctionnée par des QCM et la partie pratique par une évaluation.

## *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Niveau du brevet

### *Compétences évaluées*

Au plan théorique, les compétences en mathématiques, physique, avionique, réglementation...constituent 12 modules faisant l'objet d'un QCM.

Au plan pratique, il est demandé d'assurer la réalisation en toute sécurité, des travaux de maintenance et d'inspection sur les systèmes électriques et avioniques d'un aéronef et d'utiliser correctement la documentation technique et les outils spécifiques du mécanicien aéronautique.

### *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

aucun

La validité est Temporaire

5 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Licence en trois volets délivrée par la DGAC et valable dans toute l'UE

### Centre(s) de passage/certification

- Organismes agréés part 147

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Etablies par la DGAC

### *Autres sources d'information*

—